



©SG/Sircom

En novembre dernier, vous avez été nombreux à participer à l'enquête sur l'Action sociale des ministères économiques et financiers. Avec plus de 16 000 répondants, soit 12% des agents, la participation importante à cette consultation reflète votre intérêt pour ces prestations essentielles à la qualité de vie au travail. Les résultats témoignent d'une satisfaction croissante et permettent aussi d'identifier des pistes concrètes d'amélioration pour renforcer l'adéquation de l'offre de l'Action sociale à vos attentes.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les dispositifs de l'Action sociale ministérielle vous sont bien, voire très bien connus. La restauration reste le service que vous identifiez le mieux, avec 96% qui le connaissent. Les autres dispositifs vous sont également très majoritairement familiers, avec des taux de notoriété entre 81% et 92%. Seule l'aide à la parentalité, qui concerne un public plus ciblé, reste un peu moins connue (66%).

Des services que vous utilisez régulièrement

Les prestations proposées correspondent à vos besoins : la restauration arrive en tête avec 96% d'utilisation. Vous êtes également plus de la moitié à profiter du spectacle de Noël et des services de l'ALPAF. En 2024, vous avez été plus nombreux à participer aux sorties culturelles (+6 points par rapport à 2023, soit 43%). L'aide à la parentalité progresse aussi avec une hausse de 4 points, atteignant 35% d'utilisation.

Votre satisfaction continue d'augmenter

L'appréciation de l'action sociale ministérielle s'améliore : 75% d'entre vous se déclarent satisfaits, soit 3 points de plus qu'en 2023. Des retours positifs qui confirment la pertinence des services proposés.

10 axes d'amélioration identifiés

En parallèle de ces retours positifs, vous avez été nombreux à formuler des suggestions pour améliorer certains aspects des prestations sociales. Elles ont permis d'identifier dix axes principaux qui seront examinés pour l'élaboration de la feuille de route de l'Action sociale ministérielle pour les prochains mois :

- Développer une offre plus inclusive
- Garantir un accès équitable sur l'ensemble du territoire
- Diversifier les prestations proposées
- Renforcer le soutien au pouvoir d'achat
- Optimiser le système des tickets restaurant
- Étendre le parc de logements
- Faciliter l'accès aux solutions de garde d'enfants
- Simplifier l'accès aux activités culturelles
- Proposer des séjours adaptés à tous les budgets
- Améliorer l'utilisation des tickets CESU

Vos contributions permettent de faire évoluer l'Action sociale ministérielle pour toujours mieux répondre à vos besoins. Merci encore pour votre participation !

Retrouvez toutes les offres à votre disposition sur [le portail de l'Action sociale](#)

Nouvelle année, nouveaux noms !

Nous vous en avons parlé l'an dernier, l'Action sociale ministérielle évolue. Au printemps 2024, une première étape avait été franchie avec la [création de la Fédération d'Action Sociale Finances](#).

Son objectif ? Vous placer au centre du dispositif dans la manière de concevoir et de présenter les offres de l'Action sociale. En effet, il n'est pas toujours évident pour un nouvel arrivant de s'y retrouver parmi le panel de services à sa disposition.

À travers la déclinaison de la bannière-chapeau « Action Sociale Finances » en une série de prestations thématiques, l'objectif est que vous puissiez en un coup d'œil mieux vous repérer et trouver facilement les prestations qui vous correspondent.

Trois des opérateurs de l'Action sociale font actuellement partie de cette fédération : l'AGRAF, l'ALPAF et l'EPAF. Au 1er janvier 2025, ils ont officiellement changé de noms et deviennent :

ALPAF → Action sociale Finances Logement (ASFL)

AGRAF → Action sociale Finances Restauration (ASF Restauration)

EPAF → Action sociale Finances Vacances (ASF Vacances)

Rendez-vous prochainement sur Alizé pour la suite de l'actualité 2025 de l'Action sociale Finances !